

# Département du Calvados

Mairie de Feuguerolles-Bully

## Séance du conseil municipal du jeudi 16 mars 2023 à 20h30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Ammonites, sous la présidence de Monsieur Franck Robillard, maire.

**Présents** : Laurence Adam, Valérie Albareda, Sarah Balouka, Olivier Davy, Clarisse Fougeray, Thierry Goux, Fabien Lehalle, Sonia Madelaine, Bruno Onfroy, Olivier Pinel, Sonia Pupin, Julia Quellien, Franck Robillard

**Procuration** : Nicolas Gilles à Olivier Pinel, Sandrine Roullier à Sarah Balouka

**Excusés** : Nicolas Gilles, Sandrine Roullier

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Clarisse Fougeray

### **Rappel de l'ordre du jour** :

1. Approbation CR de février
2. Approbation du compte de gestion du budget communal
3. Approbation du compte de gestion du budget lotissement
4. Vote du compte administratif du budget communal
5. Vote du compte administratif du budget lotissement
6. Affectation du résultat du budget communal
7. Affectation du résultat du budget lotissement
8. Vote des subventions aux associations
9. Vote du règlement du gymnase

Questions et informations diverses

- a. Balayage des rues
- b. Lecture d'un courrier d'Educanin
- c. Rappel opération nettoyage des chemins

### **1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal de février 2023**

Franck Robillard propose de reporter l'approbation du compte rendu au conseil d'avril.

## **2- Approbation du compte de gestion du budget communal**

### **Délibération 14 /2023**

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2022 de la commune :

Vu l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 réalisées par Madame Laur et Monsieur Bruneel,

Après vérification du compte de gestion établie par M Bruneel et Mme Laur, en conformité avec le compte administratif 2022 de la commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 de la commune.

## **3- Approbation du compte de gestion du budget lotissement**

### **Délibération 15 /2023**

M le maire présente le compte de gestion 2022 du budget lotissement de la Croix :

Vu l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 réalisées par Madame Laur et Monsieur Bruneel,

Après vérification du compte de gestion établie par Mme Laur et M Bruneel, en conformité avec le compte administratif 2022 du Lotissement de La croix,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du Lotissement de la Croix.

## **4- Approbation du compte administratif du budget communal**

### **Délibération 16 /2023**

Olivier Pinel présente le compte administratif du budget communal de Monsieur ROBILLARD, il s'équilibre comme suit :

#### **➤ Section de Fonctionnement :**

- Recettes réalisées : 995 804.95 €
- Dépenses réalisées : 845 112.69 €
- **Résultat de l'exercice 2022 : 150 692.26 € (excédent)**
- **Résultat de clôture 2022 : 877 516.61 € (excédent)**

#### **➤ Section d'investissement :**

- Recettes réalisées : 319 540,32 €
- Dépenses réalisées : 619 905,24 €
- **Résultat de l'exercice 2022 : - 300 364.92€ (déficit)**
- **Résultat de clôture 2022 : - 228 552.57 € (déficit)**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif.

## 5- Vote du compte administratif du budget lotissement

### Délibération 17 /2023

Olivier Pinel présente le compte administratif 2022 du budget lotissement de Monsieur ROBILLARD, il s'équilibre comme suit :

#### ➤ Section de Fonctionnement :

- Recettes réalisées : 384 249.12 €
- Dépenses réalisées : 350 772.16 €
- **Résultat de l'exercice 2022 : 33 476.96 € (excédent)**
- **Résultat de clôture 2022 : 103 734.22 € (excédent)**

#### ➤ Section d'investissement :

- Recettes réalisées : 325 693.96 €
- Dépenses réalisées : 276 465.78 €
- **Résultat de l'exercice 2022 : 49 228.18€ (déficit)**
- **Résultat de clôture 2022 : -202 159.40 € (déficit)**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif.

## 6- Affectation de résultat du budget communal

### Délibération 18/2023

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2022 concernant le budget de la commune et constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **877 516.61 €** et un déficit d'investissement de **- 228 552.57 €**, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- ▶ De reporter l'excédent de fonctionnement, en recettes, ligne 002 : 648 964.04 €  
(877 516.61 excédent fonct. - 228 552.57 déficit inv.)

- ▶ De reporter le déficit d'investissement, en dépenses, ligne 001 : 228 552,57 €

- ▶ De couvrir le résultat déficitaire d'investissement de 2022, en recette, ligne 1068 : 228 552.57€

## 7- Affectation de résultat du budget lotissement

Franck Robillard reporte l'affectation de résultat au conseil d'Avril

## 8- Vote des subventions aux associations

### Délibération 19 /2023

Julia Quellien présidente de la commission « culture, loisirs, associations » propose les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant 2022	Montant proposé 2023	Montant voté 2023
Trimaran (2 non participations au vote)	6000,00€	6000,00€	6000€
Comité des Fêtes (unanimité)	1000,00€	1000,00€	1000€
Club de l'Amitié (unanimité)	1000,00€	1000,00€	1000€
IOFC (football) 1 vote contre – 1 abstention		1200,00€	1200€
Association défense du patrimoine (unanimité)	800,00€	800,00€	800€
Philosophes de la Percu (unanimité)			300€
Anciens combattants (unanimité)	300,00€	300,00€	300€
CALVAG (unanimité)	200,00€	200,00€	200€
Société de chasse (1 non-participation au vote)	400,00€	400,00€	400€
Solidarité 3 villages (2 non-participations au vote)	200,00€	300,00€	300€
AVTE (unanimité)			200€
Association don du sang (unanimité)	80,00€	80,00€	80€
JCFI -Judo Club Fayacain (unanimité)	500,00€	520,00€	520€
Association Gym expression en Val es Dunes (1 non participations au vote)	30,00€		30€
Association locale ADMR de Saint-André sur orne (unanimité)	200,00€	200,00€	200€
SSIAD Bourguébus (unanimité)	200,00€	200,00€	200€

Le total des subventions attribuées par la commune aux associations mentionnées ci-dessus, se porte à 12 730€.

Le conseil municipal accepte, les propositions de la commission.

## **9 – Vote du règlement du gymnase**

### **Délibération 20 /2023**

Julia Quellien rend lecture du règlement proposé par la commission Loisirs et culture, qui sera obligatoirement signé avant toute location du gymnase.

Après délibération le conseil municipal, approuve à l'unanimité le règlement.

### **Délibération 21 /2023**

Julia Quellien propose de mettre en place un système de caution avant toute première location. Après délibération le conseil municipal vote à 11 voix pour (1 contre et 2 abstentions) la mise en place d'une caution. Un chèque de 50 euros sera demandé à la signature du règlement intérieur et avant toute première location, et pourra être encaissé si des dégradations sont constatées.

## **Questions et informations diverses**

- **Balayage des rues** : Thierry Goux rend compte des suites données à la présentation du devis lors du dernier conseil municipal. La société Voiries Services actuellement détentrice du marché avait été sollicitée afin de proposer un devis contradictoire suite à la proposition de l'entreprise Normandie Balayage. Il présente donc le nouveau devis de 800€ HT par passage avec les mêmes conditions de services que l'année passée.

Après délibération le conseil municipal, approuve à l'unanimité le devis de Voiries Service comprenant 10 passages à hauteur de 880 € TTC par passage.

- **Courrier Edu'canin** : Franck Robillard rend lecture du courrier reçu par la société Edu'canin Caen concernant deux demandes :
  - Suite au bornage de sa parcelle (B 396) située au 5 chemin de la Mine, Monsieur Guinaudeau souhaite acheter la pointe et le chemin longeant sa parcelle et appartenant à la commune. Après délibération, le conseil municipal accepte (avec 1 voix contre) l'achat de cette pointe communale par l'entreprise Edu'Canin, en précisant que tous les frais relatifs à cet achat seront à la charge de l'acheteur.
  - Monsieur Guinaudeau évoque également dans son courrier, qu'il est intéressé par l'achat d'une parcelle communale proche de la sienne afin de développer son activité. Pour cette parcelle le conseil, à l'unanimité ne souhaite pas vendre.
- Thierry Goux rappelle que l'achat d'un tracteur sur lequel sera installé le broyeur va devenir urgent afin d'entretenir dans de bonnes conditions les espaces verts de la commune.
- Nettoyage des chemins : L'opération de Nettoyage des chemins est programmée ce samedi 18 mars
- Championnat de France Universitaire de cyclisme, Franck Robillard rend compte de la course qui s'est déroulée sur la commune ce mercredi et jeudi et va se poursuivre dimanche. Ils précisent que les organisateurs sont très satisfaits et remercient la commune pour son accueil.
- Sécurité aux abords de l'école : Franck Robillard rapporte du conseil d'école que l'insécurité aux heures d'entrées et de sorties de l'école est reprochée par les parents représentants. La gendarmerie étant prévenue, ils effectueront régulièrement des rappels à l'ordre et un courrier sera distribué à tous les parents afin de rappeler les nombreuses places disponibles autour de l'école.

Séance levée à 23h00